

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

1 Intitulé du module **Rapports sociaux et inégalités** **2026-2027**

Code T.TS.SO359.F2.26	Type de formation * ☒ Bachelor ☐ Master ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres		
Niveau ☒ module de base ☐ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique ☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	Type de module ☒ module principal ☐ module lié au module principal ☐ module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☐ semestre de printemps ☒ semestre d'automne ☐ Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * 6 ECTS	Langue(s) ☒ français
Volées : PT 2026, EE 2026, TP 2026	
Semaines 38 à 51 Mardi	

3 Prérequis

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
- ☐ avoir suivi le(s) module(s)
- ☒ Pas de prérequis
- ☐ Autre

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences

4. **Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.**
5. **Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.**
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.

Objectifs

Au terme du module, les étudiant·es seront capables de/d':

- Expliquer les principaux concepts de quatre approches/disciplines en sciences humaines et sociales qui permettent de penser « les inégalités » et « les rapports sociaux » : la sociologie, les études genre, la psychologie et la psychologie sociale ;
- Associer les concepts aux courants disciplinaires et sous-disciplinaires auxquels ils sont rattachés ;
- Illustrer les concepts et les appliquer à des réalités de la vie de tous les jours en lien avec le travail social, en particulier avec des situations se référant aux thématiques famille/vieillesse/handicap/écologie ;
- Expliquer la place qu'occupent les actions et représentations des travailleuses sociales et travailleurs sociaux dans la production, reproduction voire réduction des inégalités.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Le module se déroule sur deux axes :

Axe 1 : Approches/disciplines - cours en plénière

Les cours en plénière s'organisent autour des quatre approches/disciplines présentées : la sociologie, les études genre, la psychologie et la psychologie sociale. Pour chaque approche/discipline, des concepts principaux seront définis et expliqués. Les concepts présentés seront associés aux auteur·es et aux courants, notamment historiques, dans lesquels ils s'insèrent.

- Les concepts présentés en sociologie seront (liste non exhaustive) : classes sociales, capitaux, socialisations, habitus/dispositions plurielles.
- Les concepts présentés en études genre seront (liste non exhaustive) : genre et études genre, socialisation différenciée, habitus, naturalisation/biologisation du social, bi-catégorisation et (hétéro)sexisme.
- Les concepts présentés en psychologie seront (liste non exhaustive) : développement physique, cognitif, socioaffectif de l'individu tout au long de la vie, introduction aux notions de « trouble » et de « handicap ».
- Les concepts présentés en psychologie sociale (liste non exhaustive) : représentations sociales et construction de la réalité, stéréotypes, préjugés et discriminations.

Des exemples seront proposés : ils permettront d'illustrer la manière dont les concepts présentés constituent des clefs de lecture qui ouvrent et œuvrent à la compréhension des rapports sociaux et des inégalités. Les exemples visent également à introduire certains contenus travaillés dans les ateliers thématiques.

Axe 2 : Ateliers thématiques - travail en sous-groupe

Quatre thématiques à choix - famille, handicap, vieillesse, écologie - seront traitées dans le cadre d'ateliers pour lesquels les étudiant·es seront réparti·es dans une des quatre thématiques. Chaque atelier thématique sera mené avec un groupe composé de 20 à 30 étudiant·es. L'objectif principal des ateliers est d'articuler les thématiques avec certains concepts présentés dans l'axe 1. Le travail sera réalisé sur la base de réflexions et d'analyses élaborées à partir de textes, de supports audio-visuels et/ou de vignettes.

Formes d'enseignement

Les formes d'enseignement du module se baseront sur des cours en plénière et des ateliers en groupe de 20-30 étudiant·es.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation de ce module comprend deux épreuves distinctes.

Axe 1 :

Examen écrit individuel sur table sans documentation le **mardi 26 janvier 2027 (semaine 4)** avec des questions en lien avec les disciplines/approches.

Axe 2 :

Travail écrit de groupe à rendre au plus tard le **mardi 12 janvier 2027 (semaine 2)**.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :
 - un examen écrit individuel sur table qui se déroulera le **mardi 8 juin 2027 (semaine 23)** avec des questions en lien avec les disciplines/approches.
 - un travail écrit individuel à rendre le **mardi 8 juin 2027 (semaine 23)** avec une question concernant l'atelier thématique suivi.
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Remarques

Les enseignant·es et les étudiant·es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage. Concernant les travaux écrits en sous-groupe/individuel à réaliser par les étudiant·es dans le cadre des ateliers thématiques, seul l'usage de l'intelligence artificielle pour les corrections de l'orthographe et les reformulations de syntaxe sera accepté (le cas échéant, cela doit être

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

dûment annoncé).

9 **Bibliographie**

Pour chaque approche/discipline et pour chaque thématique, une bibliographie complète ainsi qu'une liste des recherches menées en lien avec les thématiques abordées en cours sera disponible sur Moodle.

Nom de la ou du responsable de module *

DELAY Christophe

Avenant au descriptif validé le *

20 août 2026

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

1 Intitulé du module **Modèles et méthodes d'intervention** **2026-2027**

Code T.TS.SO359.F3.26	Type de formation *			
	☒ Bachelor	☐ Master	☐ EMBA	☐ DAS
	☐ CAS	☐ Autres		
Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle	
☒ module de base	☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	☒ module principal	☐ module sur 1 semestre	
☐ module d'approfondissement		☐ module lié au module principal	☐ module sur 2 semestres	
☐ module avancé		☐ module facultatif ou complémentaire	☐ semestre de printemps	
☐ module spécialisé			☒ semestre d'automne	
			☐ Autres	

2 Organisation

Crédits ECTS *	Langue(s)
6 ECTS	☒ français
Volées : PT 2026, EE 2026, TP 2026	
Semaines 40 à 49 Lundi	

3 Prérequis

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☒ Pas de prérequis
☐ Autre

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences

- Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.**
- Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
- Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques au niveau : local, national et international.

Objectifs

Au terme du module, les étudiant·es seront capables de/d' :

- Décrire les concepts fondateurs de 2-3 méthodologies d'intervention qui font référence pour le travail social.
- Différencier les enjeux méthodologiques et déontologiques dans les approches individuelle et collective.
- Organiser et expérimenter un dispositif d'observation professionnelle cohérent et pertinent.
- Produire des observations qui sont utilisables pour l'intervention sociale et en cohérence avec les modèles de référence.
- Expliciter les modalités et les enjeux de la participation des publics dans l'intervention.
- Expliquer le concept de réflexivité et l'appliquer lors d'une intervention sociale.

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Ce module va permettre aux étudiant·es de se familiariser avec des modèles d'intervention significatifs en travail social et de comprendre comment organiser des pratiques de l'observation pertinentes et cohérentes avec les théories de référence abordées dans les cours et ateliers. Les cours du module F3 vont permettre aux étudiant·es de développer une posture professionnelle, critique et cohérente avec les enjeux de l'intervention sociale. Les concepts et les notions suivantes seront traités et discutés avec les étudiant·es lors des ateliers :

- La théorie générale des systèmes (Von Bertalanffy, 1972)
- La théorie de la communication (Watzlawick, l'École de Palo Alto)
- La double contrainte (Haley, 1956)
- La deuxième cybernétique (Von Foerster, 1973) et le constructivisme
- Les concepts de base du modèle ACC (Approche cognitive comportementale) : conditionnement classique, conditionnement opérant
- L'histoire de l'action communautaire et les enjeux actuels de l'action communautaire
- La posture professionnelle induite par l'action communautaire et la construction d'un point de vue argumenté sur l'action communautaire comme modèle dans le travail social
- Méthodologie de l'observation
- Élaboration de l'information à partir des observations et tentative d'objectiver son point de vue, travail avec des grilles d'observation et construction d'une grille en lien avec le terrain.

Formes d'enseignement :

- Cours ex cathedra
- Ateliers
- Travail en sous-groupes
- Travail personnel et/ou en sous-groupe sur la base de vignettes cliniques
- Analyse de textes
- Forums de discussion

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

L'évaluation sera organisée en deux parties. La première est intégrée aux enseignements avec des évaluations ponctuelles et cumulatives à travers divers travaux à réaliser pour la partie observation dont les modalités précises des évaluations ainsi que les échéances seront annoncées lors du 1er jour du module.

La deuxième partie de l'évaluation se déroulera sous forme d'examen écrit individuel (questionnaire à choix multiple sur Moodle) le **lundi 25 janvier 2027 (semaine 4)**,

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit un examen écrit individuel le **lundi 7 juin 2027 (semaine 23)**.
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 **Modalités de remédiation ***

- ☐ remédiation possible
- ☒ pas de remédiation
- ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

- ☐ remédiation possible
- ☒ pas de remédiation
- ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Remarques

Les étudiant·es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative, ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations (idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. À noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les séances et rattachés à leurs courants théoriques et méthodologiques respectifs. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice

9 **Bibliographie**

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Voir la liste sise sur Moodle et distribuée lors de l'introduction du module.

Nom de la ou du responsable de module *

MERCOLLI Mauro

Descriptif validé le *

20 août 2026

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

1 Intitulé du module **Processus de formation et de recherche** **2026-2027**

Code T.TS.SO359.F1.26	Type de formation *					
	☒ Bachelor	☐ Master	☐ EMBA	☐ DAS	☐ CAS	☐ Autres
Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle			
☒ module de base	☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	☒ module principal	☐ module sur 1 semestre			
☐ module d'approfondissement		☐ module lié au module principal	☒ module sur 2 semestres			
☐ module avancé		☐ module facultatif ou complémentaire	☐ semestre de printemps			
☐ module spécialisé			☐ semestre d'automne			
			☐ Autres			

2 Organisation

Crédits ECTS *	Langue(s)
6 ECTS	☒ français
Volées : PT 2026, EE 2026, TP 2026	
Semaines 38 à 22 Lundi ou mardi	

3 Prérequis

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☒ Pas de prérequis
☐ Autre

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences

2. **Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.**
6. **Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.**
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs

Au terme du module, chaque étudiant-e sera capable de/d':

- Questionner son rapport à la construction des savoirs et argumenter ses propres modalités d'apprentissage.
- Formuler et défendre un point de vue tant par oral que par écrit, en tenant compte des publics et des contextes d'intervention.
- Documenter et s'approprier son Portfolio pour communiquer, se positionner, interroger le sens et soutenir son projet de formation.
- Identifier ses compétences et déterminer son projet de formation.
- Envisager la méthodologie de recherche sous l'angle des pratiques professionnelles
- Décrire et employer les principales sources documentaires pour la formation en travail social.
- Réaliser une recherche documentaire et écrire un texte en respectant les normes en la matière (structure, citations, bibliographie, écriture inclusive, etc.).

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Dans le module F1 "Processus de formation et de recherche", les étudiant·es sont amené·es à développer une posture d'apprenant·es, leur permettant de s'organiser et de se situer face à la construction de différents types de savoirs, dans une formation basée sur le principe d'alternance. La méthodologie de recherche vient outiller les étudiant·es dans le développement de leurs pratiques actuelles et futures en leur fournissant des outils d'enquête, d'analyse et d'innovation. Cette posture d'apprenant·e et de chercheur·euse doit faciliter la construction d'une identité professionnelle, qui s'exerce tant dans l'environnement de l'école que sur la place de travail au contact direct des réalités professionnelles.

Le module F1 est organisé en deux axes :

Axe 1 : Analyse de l'expérience

Le premier axe permet aux étudiant·es de se questionner, individuellement et en groupe, sur leurs propres « expériences » : en quoi un « vécu » peut-il être considéré comme étant suffisamment intégré, incarné, pour pouvoir être considéré comme de l'expérience, source d'apprentissage ? Le travail se déroule essentiellement en ateliers en petits groupes au sein desquels chacun·e livre un récit d'expérience, l'analyse et le discute de manière collective en prenant appui sur les différents registres de la réflexivité. Le processus permet également l'introduction des étudiant·es à l'outil portfolio construit autour des 8 compétences du référentiel de la formation.

Axe 2 : Introduction à la démarche scientifique

Le second axe vise une introduction à la méthodologie de recherche. En partant des pratiques professionnelles et des questionnements qu'elles suscitent, les étudiant·es apprennent à chercher, traiter et synthétiser de l'information, se prononcer sur la nature et la fiabilité des sources bibliographiques et documentaires, et à en produire une analyse critique, scientifiquement valable, permettant de construire leurs propres points de vue argumentés. Dans cette perspective, le module collabore de manière active avec l'équipe de la bibliothèque de la HETSU.

Formes d'enseignement

- Cours ex cathedra.
- Séminaires de groupe
- Cours en ligne

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

L'évaluation du module s'accomplit, dans les deux axes, selon la logique de l'évaluation continue. Elle s'organise par étapes et se compose d'actes formatifs à réaliser, ainsi que de travaux à rendre tout au long du module. Chaque élément équivalait à un nombre de points donnant lieu à la validation finale.

Les différentes étapes qui composent l'évaluation continue et le calendrier pour les réaliser seront présentés au début du module. En cas d'absence, les étudiant·es sont responsables de rattraper le contenu et de contacter leur enseignant·e le cas échéant.

Ainsi, la validation du module résulte de la somme des points obtenus au terme des deux axes. A partir des délais suivants, les actes non réalisés et travaux non rendus ne seront plus pris en compte dans le calcul des points :

- Axe 1 : mardi 8 juin 2027 à 17h
- Axe 2 : mardi 12 janvier 2027 à 17h

Le travail réalisé durant les séminaires du module se fonde sur les principes d'implication, d'entraînement et d'interaction entre étudiant·es et enseignant·es. Dans ce processus de formation, la participation active est indispensable à l'enrichissement des réflexions. L'engagement de chacun·e, qui contribue à la dynamique de travail et à l'intégration des notions, est par conséquent attendu pour atteindre les objectifs du module.

Il est attendu que les travaux soient des productions originales et personnelles. En ce sens, si les étudiant·es font usage d'une intelligence artificielle, ils et elles doivent indiquer les parties du travail concernées, ainsi que les finalités. Des consignes spécifiques seront présentées à ce propos en début de module pour les deux axes.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, c'est-à-dire qu'il est sous le seuil minimal de points requis pour valider le module, l'étudiant·e réalise un travail écrit individuel compensatoire et le dépose sur Moodle avant le lundi 23 août 2027 à 17h (semaine 34).

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

7 Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

**7a Modalités de remédiation
(en cas de répétition) ***

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Remarques

9 Bibliographie

Bibliographie indicative :

Axe 1

Le Boterf, G. (2002). De quel concept de compétence avons-nous besoin ? *Soins cadres*, 41, 20-22.

Mezzena, S. (2011). L'expérience du stagiaire en travail social : le point de vue situé de l'activité. *Pensée plurielle*, 26 (1), 37-51. <https://doi.org/10.3917/pp.026.0037>

Axe 2

Boutanquoi, M. (2008). Entre clinique, procédures et contrôle : les tensions de la relation d'aide. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 6, 57-68.

Burnier, D. (2020, 24 avril). Travail ou contrôle social hors murs ? *Reiso*.

Titres des recherches liées :

Recherche FNS. Div I (Sciences humaines et sociales) (novembre 2019 - octobre 2023)

Dominique Trébert (Dir.), avec la collaboration de Marianne Zogmal, Camille Montefusco, Matthieu Krafft, Lucie Duguay, Luc Jeanrenaud, Alexandra Nguyen.

Dimensions collectives de l'accompagnement en formation : analyse de l'activité des praticien·nes formateurs·trices HES-SO dans les domaines du travail social et de la santé et conception de modules de formation continue.

Nom de la ou du responsable de module *

GARCIA Stéphanie et OTHENIN-GIRARD Chloé

Descriptif validé le *

2 septembre 2026

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

1 Intitulé du module **Formation pratique 1 Temps partiel** **2026-2028**

Code T.TS.SO359.FP1TP.26	Type de formation *			
	☒ Bachelor	☐ Master	☐ EMBA	☐ DAS
	☐ CAS	☐ Autres		
Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle	
☒ module de base	☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	☒ module principal	☐ module sur 1 semestre	
☐ module d'approfondissement		☐ module lié au module principal	☐ module sur 2 semestres	
☐ module avancé		☐ module facultatif ou complémentaire	☐ semestre de printemps	
☐ module spécialisé			☐ semestre d'automne	
			☒ Autres	

2 Organisation

Crédits ECTS * **Langue(s)**

27 crédits ECTS ☒ français

- la partie formation **"terrain"** équivaut à **24 ECTS**
- la partie **"intégration"** liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à **3 ECTS**
- un processus de **supervision pédagogique** est requis

Volée TP2026

Sem. 1 à 3 : Automne 2026, printemps 2027, automne 2027 (préparation à la formation pratique 1)

Sem. 4 : Printemps 2028 (préparation à la formation pratique 1 et éventuel début de la période de formation pratique 1)

Sem. 5 : Automne 2028 (période de formation pratique 1)

3 Prérequis

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
- ☐ avoir suivi le(s) module(s)
- ☐ Pas de prérequis
- ☒ Autre

Autres prérequis

- Participer à toutes les séances de préparation de la période de formation pratique aux semestres 1, 2, 3 et 4.
- Trouver une place de formation pratique en respectant le cadre prescriptif HES-SO, les règles de recherche figurant dans le document « règles relatives à la recherche de place de formation pratique » et en respectant l'ensemble des délais impartis.
- Remplir le formulaire obligatoire concernant le point de situation de la recherche FP.
- Avoir trouvé un·e superviseur·e et avoir transmis les coordonnées du·de la professionnel·le avant le premier jour de la formation pratique.

L'ensemble des échéances sont communiquées en début de recherche de place de FP1 et mises à disposition des étudiant·es sur la plateforme Moodle FP consacrée à votre volée. Elles font référence pour l'ensemble du processus de recherche de place et de la formation pratique.

Si ces prérequis ne sont pas remplis, l'accès à la formation pratique 1 peut être refusé et l'étudiant·e devra recommencer l'ensemble du processus dès le semestre d'automne 2027. Il ou elle réalisera sa période de formation pratique au semestre d'automne 2029.

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Les 8 compétences du référentiel peuvent être travaillées durant la formation pratique selon ce qui aura été validé dans le contrat pédagogique tripartite (DCPT2).

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

À l'issue de la formation pratique 1, les étudiant·es seront en mesure d'atteindre les niveaux de compétence de la partie « terrain » et de la partie « intégration » suivants :

Niveau de compétence visé pour la partie « terrain » (selon annexe 1 aux dispositions d'application sur la formation pratique relatives au PEC20 BATS) :

- Distinguer les valeurs (personnelles, professionnelles et organisationnelles), restituer les dilemmes éthiques dans une situation de travail donnée.
- Identifier les ressources nécessaires à l'exercice de la profession dans le cadre de la formation pratique et identifier ses besoins en matière de professionnalisation dans le cadre de la formation Bachelor.
- Appréhender les spécificités d'une relation professionnelle dans sa dimension interindividuelle, groupale et communautaire et engager des relations dans une posture en cohérence avec la mission et les pratiques de références de l'institution de formation pratique.
- Participer à des actions en travail social, contribuer à leur analyse et à leur évaluation en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques, des savoirs d'action.
- Interroger le sens de l'action sociale au sein de l'institution de formation pratique et en repérer les enjeux.
- Adopter des postures, attitudes et techniques qui favorisent les échanges et la transmission adéquate des informations aux personnes concernées (bénéficiaires, collègues, etc.) au sein de l'institution ou du service.
- S'insérer adéquatement dans le travail en équipe et collaborer avec ses collègues direct·es; identifier l'ensemble des actrices et acteurs au sein du réseau et nommer leurs spécificités dans une intervention sociale donnée.
- Identifier et comprendre les divers déterminants de l'organisation ; se situer dans sa fonction, hiérarchiser les tâches d'administration afin de les réaliser.

Niveau de compétence visé pour la partie « intégration » :

- Décrire une situation professionnelle dans sa complexité, en faisant référence aux quatre dimensions de l'activité de Clot (2008) présentées en cours et en respectant la méthodologie de l'analyse de l'activité. (domaines cognitif et affectif).
- Identifier les compétences à l'œuvre dans une action professionnelle donnée, à partir de traces de l'activité, il·elle sera en particulier capable d'identifier ses compétences à l'œuvre lors d'une de ses activités professionnelles. (domaines cognitif et affectif).
- Faire des liens entre une action professionnelle donnée et des références méthodologiques d'intervention en travail social du BATS et/ou de l'institution (domaines cognitif et affectif).
- Faire des liens entre une situation professionnelle donnée et des références théoriques vues en première année du BATS (domaine cognitif).
- Se situer par oral et par écrit dans son processus de professionnalisation en identifiant son style professionnel et en décrivant son rapport au genre professionnel. (domaines cognitif et affectif).
- Lors d'une analyse orale ou écrite d'une de ses actions professionnelles, interroger le sens de cette dernière en se référant aux dimensions de l'agir selon Yves Clot (2008) (domaines cognitif et affectif).

5 Contenu et formes d'enseignement *

La formation pratique se compose de trois éléments distincts permettant le développement des compétences susmentionnées : une partie « terrain », une partie « intégration » et une supervision pédagogique.

Contenu pour la partie "terrain" :

"La formation pratique est une mise en situation professionnalisante des étudiant·es qui contribue au développement des compétences attendues au terme de la formation dans une perspective d'alternance intégrative" (HES-SO, 2020, p. 12). Elle comprend les éléments suivants :

- Intégration et travail dans une institution, expérience et pratique réflexive ;
- Élaboration, rédaction, discussion et mise en œuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2) ;
- Accompagnement pédagogique du praticien formateur ou de la praticienne formatrice (PF) ;
- Élaboration et rédaction d'un rapport écrit ;
- Évaluation tripartite de la période de FP (étudiant·e, PF, responsable de suivi de formation (RFP)) ;

Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :

- Suivi par un·e PF (praticien formateur, praticienne formatrice).
- Suivi par un·e RFP (responsable de suivi de formation pratique de l'école).
- Confrontation aux situations réelles de travail.
- Soutien institutionnel et, le cas échéant, des professionnel·les de terrain.

Contenu pour la partie "intégration" :

Cette partie du module développe une réflexion sur l'action et la transformation des situations de travail réel expérimentées lors de la période de formation pratique en compétences, en mettant l'accent sur la dimension collective de la professionnalisation.

- Analyse et formation à l'analyse de traces de l'activité selon les méthodes de l'analyse de l'activité et de l'analyse du travail.
- Socialisation des expériences professionnelles

Formes d'enseignement pour la partie "intégration" :

Travail en atelier. Les étudiant·es présenteront et analyseront une situation de travail à partir de traces de l'activité (transcriptions audio, films ou documents réalisés) et des cadres prescriptifs issus de leurs institutions.

L'étudiant·e réalise en parallèle un processus de **supervision pédagogique** individuelle ou en groupe (min. 3 personnes – max. 4 personnes) afin d'accompagner et élaborer le processus de formation pratique.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

« La validation de la formation pratique repose sur trois actes de formation réalisés et validés :

- La partie terrain (note de A à F), DCPT3
- La partie intégration (acquis – non-acquis)
- La supervision (attestation du ou de la superviseur·e)

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social") :

- Au minimum 680 heures de présence effective attestées par l'institution de formation pratique.
- Signature du Contrat Pédagogique Tripartite 2^{ème} partie (au plus tard 12 semaines à partir du 1^{er} jour de formation pratique).
- Rapport écrit de formation pratique validé par le ou la RFP de la HETSL. Si le ou la RFP demande des compléments au rapport, ces derniers doivent être rendus au plus tard le dernier jour du semestre (cas de parcours particuliers validés par le vice-décanat cursus exceptés). Ces compléments font l'objet d'une évaluation par le ou la RFP et peuvent ne pas être acceptés.
- Bilan écrit du ou de la PF.
- Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du·de la PF et du·de la RFP).

Exigences de validation pour la partie "intégration" :

1. Présentation d'une situation tirée de la pratique professionnelle.
2. Présence obligatoire et participation active.
 - Dès plus de 7 périodes d'absence injustifiée (1 journée complète), la partie intégration est notée « non-acquis » et ne peut être compensée. L'étudiant·e obtient la note F.
 - Dès plus de 12 périodes d'absence justifiée, la partie intégration ne peut être validée et la formation pratique doit être interrompue sans note F.
 - Dès que les absences justifiées et injustifiées cumulées excèdent 12 périodes, la partie intégration ne peut être validée. La période de formation pratique doit être interrompue sans note F.
3. Travail de validation écrit individuel à remettre à une date communiquée ultérieurement, selon les consignes données au début des cours de la partie "intégration" du module.
 - En cas d'un premier « non-acquis » attribué au travail de validation écrit, nouveau travail de validation

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

écrit individuel à remettre à une date qui sera communiquée ultérieurement, selon les consignes données par le ou la responsable de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 3ème semestre (semestre d'automne 2027)

Exigences de validation relatives à la supervision pédagogique :

L'étudiant·e doit avoir accompli un processus de 10 heures de supervision pédagogique. L'étudiant·e est responsable de remettre l'attestation du ou de la superviseur·e qui certifie sa réalisation dès la fin du processus et au plus tard avant le dernier jour du semestre.

En cas d'interruption ou d'échec de la partie « terrain », la validation ou la non-validation de la période FP sera décidée selon la procédure et les règlements en vigueur. La partie "intégration" ainsi que la supervision pédagogique seront également interrompues et non validées.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note « F » au module de formation pratique 1, répétition du module Formation pratique 2 en fonction du plan d'étude négocié avec la vice-doyenne cursus, y compris les prérequis, la partie « intégration » et la supervision pédagogique.

7 Modalités de remédiation *	7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
☐ remédiation possible ☒ pas de remédiation ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)	☐ remédiation possible ☒ pas de remédiation ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques
Bases réglementaires - Les Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social fixent les conditions d'application des contenus et des formes d'évaluations de la formation pratique (https://www.hetsl.ch/fileadmin/my-eesp/etudiant-ts/modules/FP/Divers/DA_sur_la_FP_relatives_au_PEC2020_BATS_3_annexes_FR-2_63_.pdf). - Le Guide-cadre de la supervision pédagogique de la filière Bachelor of Arts en Travail social, (https://www.hes-so.ch/domaines-et-hautes-ecoles/travail-social/supervision-pedagogique-bats) fixent les conditions de la supervision.

Utilisation de l'IA

Les enseignant·es et les étudiant·es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations (idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. À noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les séances. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

9 Bibliographie
Clot, Y. (2008). <i>Travail et pouvoir d'agir</i>. Presses universitaires de France. Davezies, P. (1993). Éléments de psychodynamique du travail. <i>Éducation permanente</i>, 116, 33-46. Frund, R. (2008). <i>L'activité professionnelle : Compétences visibles invisibles</i> Éditions HETSL Mauduit-Corbon, M. & Martini, F. (1999). <i>Pédagogie de l'alternance : Analyse de situations de travail et travail formateur</i>. Hachette éducation.

Nom de la ou du responsable de module :
KRAFFT Matthieu

Descriptif validé le :
16 septembre 2026

Descriptif validé par :
CSUPOR Isabelle